

Carbonnier  
Lamaze  
Rasle & associés  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



CARLARA  
& international  
SELECTED FULL SERVICE LAW FIRMS

Précédemment associé du Cabinet AUGENDRE-FOURMENT, Antoine FOURMENT a rejoint le Cabinet CARBONNIER LAMAZE RASLE & ASSOCIÉS en 2003 pour prendre la responsabilité du département Droit économique - Concurrence - Distribution. Spécialiste de droit économique, il dispose d'une expérience et d'un savoir-faire reconnus en ce domaine où il conseille de longue date des entreprises nationales ainsi que des groupes industriels transnationaux relevant de secteurs divers (publicité, industries du luxe, cosmétiques, parfumerie alcoolique, sellerie, presse, industrie automobile).et intervenant dans l'ensemble des circuits de distribution (grande distribution, distribution sélective, commerce en ligne, concession etc...).

Inscrit au Barreau de Paris depuis 1978 et au Barreau de Bruxelles depuis 2005.

## Compétences

- Responsable du Pôle Droit économique - Concurrence - Distribution
- Arbitrage
- Droit Social

## Formation

Droit des Affaires, Université Paris XI Sceaux et Paris X Nanterre  
Certificat de spécialisation : Droit Economique

## Associations

Association Française d'arbitrage (AFA)  
Droit et Commerce  
Association Européenne d'Etudes Juridiques et Fiscales (AEEJF)

## Titres et fonctions

Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Président d'honneur de l'Union des Jeunes Avocats de Paris (UJA)  
Ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris  
Ancien membre du Conseil National des Barreaux (CNB)  
Expert auprès du CNB  
Ancien délégué de la Caisse Nationale des Barreaux Français  
Vice-Président du Comité de Protection des Personnes dans la recherche biomédicale de l'Hôtel Dieu (CPP Ile de France 1)  
Arbitre, membre inscrit sur la liste de l'Association Française d'Arbitrage

## Activité universitaire

Enseignant à Sciences Po (Droit de la distribution – Master 2)

## Langues

Français et Anglais

## Contact